

Nouvelles pratiques sociales



Tous fous ? L'influence de l'industrie pharmaceutique sur la psychiatrie, Jean-Claude ST-ONGE, Montréal, Eco Société, 2013, 275 p.

Nicolas Desurmont

Volume 27, numéro 2, automne 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037698ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037698ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Desurmont, N. (2015). Compte rendu de [*Tous fous ? L'influence de l'industrie pharmaceutique sur la psychiatrie*, Jean-Claude ST-ONGE, Montréal, Eco Société, 2013, 275 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 329–334.
<https://doi.org/10.7202/1037698ar>



COMPTES RENDUS

TOUS FOUS ? L'INFLUENCE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE SUR LA PSYCHIATRIE

Jean-Claude St-ONGE

Montréal, Eco Société, 2013, 275 p.

Plusieurs ouvrages font le point récemment sur la construction intellectuelle du doute et de l'occultation du savoir qu'organisent les multinationales. L'usage que font les industriels du discours scientifique comme un instrument de propagande pour installer le doute ou valider leur paradigme scientifique a été abondamment traité par Stéphane Foucart (2013) mais aussi dans le domaine médical et pharmaceutique par Sauveur Boukris (2013) et dans l'ouvrage J.-Claude St-Onge que nous analyserons plus en détails dans les prochaines pages. Ainsi Foucart relate que les fabricants de tabac sont les premiers à avoir recruté des faux experts, fait publier des études biaisées (voir St-Onge, 2013, p. 108), avoir eu la tendance à ne pas publier les résultats négatifs, organisé des fausses conférences scientifiques et corrompu des sociétés savantes afin de convaincre qui voudra que le tabac n'était peut-être pas responsable du cancer du poumon. D'autres industriels liés à l'amiante, au gaz de schiste, aux problèmes des pesticides et à celui des perturbateurs endocriniens s'y sont ajoutés. Bruce Levine, cité en exergue du chapitre premier arrive aux mêmes conclusions eu égard à la corruption de sociétés pharmaceutiques, la recherche pseudo-scientifique, etc. La biopsychiatrie, dont une partie de l'activité est concomitante à l'industrie juridique et policière, n'échappe donc pas à ce phénomène de société qui se généralise. La thèse que défend Jean-Claude St-Onge dans *Tous fous ? L'influence de l'industrie pharmaceutique sur la psychiatrie* pourrait se résumer à présenter le débat qui entoure la rivalité opposant les tenants de la moralité à ceux qui fabriquent la vérité par le recours à une probité dont la valeur relève plus souvent de la hiérarchie de la crédibilité (appel à l'autorité) que de mesures de laboratoire

objective (St-Onge consacre le chapitre 2 à la crise de validité du DSM ; voir aussi Sauveur Boukris, 2013, p. 17, 152 ss et les récentes prises de positions de Dr Thomas Insel, directeur du *National Institute of Mental Health*). Dès les citations en exergue, l'auteur cite psychiatres et psychopharmacologues montrant bien la direction qu'il souhaite donner à son ouvrage : « De toutes les maladies majeures qui affligent l'Occident, les seuls patients qui ont vu leur espérance de vie décliner sont ceux qui souffrent de maladie mentale grave ». (David Healy, psychopharmacologue dont les propos rappellent ici l'Ivan Illich de *Némésis médicale* (1975)). L'auteur adopte une perspective internationale tenant compte aussi de l'anthropologie médicale comparative. Ainsi il fait état qu'une enquête de l'OMS effectuée auprès de patients du Sud recevant des traitements révélait que le risque d'être asymptomatique et fonctionnel était plus élevé pour ces patients que pour ceux du Nord (p. [23]).

C'est sur la base du constat que des neuroleptiques approuvés pour le traitement de la schizophrénie ne tenaient pas les promesses annoncées dans les publicités des sociétés pharmaceutiques que l'auteur a décidé de consacrer un ouvrage au traitement chimique de la maladie mentale. L'auteur avait aussi constaté (p. 24) les nombreuses failles méthodologiques des essais cliniques pour tester les psychotropes et que par conséquent les industries pharmaceutiques surestimaient leur efficacité au détriment de leur danger. Ce genre de constat est très parent du statu quo que l'on essaie de véhiculer entourant l'efficacité de l'organisation policière par rapport au danger qu'entraîne la psychiatrisation par les parquets et services policiers de certaines victimes d'attitudes et de comportement délictuels.

Le devant de la scène est actuellement occupé par la biopsychiatrie héritée de la psychanalyse freudienne qui postule que la maladie mentale serait causée par des déséquilibres chimiques dans le cerveau (p. 25-26). L'auteur présente le paradigme de la biopsychiatrie qui est au cœur de cet ouvrage au chapitre 3 intitulé « Gènes, environnement et troubles mentaux. Le tout biologique ». La biopsychiatrie est devenue un outil de travail indirect des parquets qui participe au mode opératoire de la psychiatrisation des victimes. L'auteur fait les mêmes observations que nous à propos de la psychiatrie diagnostique au sein de l'organisation policière. Ainsi, la police (P. Patiny, conversation personnelle, été 2013) tentera souvent d'orienter son appréciation sémiotique en fonction d'une série de symptômes alors que ceux-ci peuvent renvoyer à des causes très différentes d'une part, et que, d'autre part, le DSM ne se prononce pas sur les causes de la maladie mentale. De la même façon, selon ce que nous en ont révélé

Pierre Patiny et Jean-Luc Noël de la juridiction de Nivelles au moment de nos enquêtes en milieu policier, la police fait souvent l'économie d'apporter la preuve d'une relation de causalité entre un acte délictuel sur une victime et les conséquences que cela peut générer (p. 26), ce qui, au demeurant, est plus facile. Ce faisant, en dirigeant les victimes de certains actes délictuels vers la psychiatrie au détriment de l'établissement des faits environnant la victime, les policiers savent en général que c'est non plus la géocriminologie, le voisinage, les parents qui seront une explication des causes de la dite maladie mais les déséquilibres chimiques du cerveau. Pourtant, l'auteur fait remarquer, « en médecine générale, un symptôme n'est pas une maladie » (p. 43) et poursuit : « L'identification de la ou des causes et une compréhension des mécanismes physiologiques impliqués sont essentielles pour parler de maladie (p. 43). À cela il faut ajouter, fait remarquer l'auteur, que les membres des forces armées font partie des catégories vulnérables (p. 31). Parmi les nombreux spécialistes que St-Onge cite, mentionnons Paula Caplan, réputée psychologue, qui dénonce avec raison les adeptes de la biopsychiatrie et écrit « *To call the devastating effects of war "mental illness" is to make the colossal mistake of thinking that the problem springs solely from within the person's psyche*¹ » Dans un contexte criminologique, où un dénonciateur subit les représailles d'une organisation, ou un militaire est en proie à des réactions consécutives à son activité sur un champ de bataille, la détresse psychologique qui s'en suit ne doit pas être confondue avec la maladie mentale.

Autrement dit, dans la pratique, la psychiatrie diagnostique ne tient pas compte du fait que certaines réactions sont prévisibles et attendues lorsqu'elles surviennent dans un contexte où la personne réagit à des facteurs de stress environnementaux, de sorte que les émotions sont transformées en symptômes ou en maladie. La détresse psychologique ne doit pas être confondue avec la maladie mentale. (p. 45).

L'auteur décrit bien le mécanisme de pensée qui sévit dans les tribunaux, les commissariats de police et dans l'industrie psychiatrique qui les domine : « Tout changement dans nos processus psychologiques et comportementaux trouve son origine dans le cerveau et il existe une correspondance terme à terme entre les deux ». (p. 53) Bien que la biopsychiatrie règne au sein des industries pharmaceutiques, il n'empêche qu'en matière de santé mentale il existe aussi le modèle biopsychosocial mais sa

1. Source : Site de Paul Caplan http://www.paulajcaplan.net/files/Vets_are_not_cr.pdf. Consulté le 15 juin 2013.

composante se réduit souvent à une note de bas de page (p. 58). Il existe aussi le modèle constructiviste qui postule que ce sont les institutions et les actions humaines qui construisent la réalité, y compris la maladie mentale. (p. 58). Dans le chapitre 6, l'auteur s'intéresse aux raisons de se méfier des essais cliniques en évoquant l'écramage des résultats, la suppression de résultats gênants et la publication que des résultats positifs. Bien que l'auteur traite souvent des neuroleptiques à travers son étude, il y consacre un chapitre entier (chap. 8) : « Les neuroleptiques : quels résultats et à quel prix ? » Les neuroleptiques sont souvent vendus à des patients atteints de démence et notamment dans les foyers de personnes âgées. La prise de neuroleptique chez les patients atteints de démence augmenterait de 250 % le risque d'AVC (Douglas et Smeeth, 2008, cités par l'auteur p. 144). Le Prozac et le Zyprexa remportent la palme des médicaments les plus administrés et médiatisés : les best sellers de l'industrie pharmaceutique. Sauveur Boukris aborde également, avec exemples statistiques à l'appui, la question des profits liés à l'industrie pharmaceutique. Il écrit ainsi (p. 15) : « Comment expliquer que l'industrie pharmaceutique dégage des profits nettement plus élevés que ceux de la plupart des autres industries ? » Le chapitre 9 est consacré aux antidépresseurs et le chapitre 10 à ses effets secondaires (notamment les violences engendrées par la consommation du Prozac et du Zyprexa (p. 174, 193). Le chapitre 11 traite de la fraude, la corruption, l'évasion fiscales et les amendes. L'auteur évoque ici l'existence de promotions illégales et pots-de-vins versés à des médecins entraînés à poser de faux diagnostics (voir p. 186). De même façon, il est intéressant d'ajouter ici que la déresponsabilisation pénale de la police, notamment dans certaines affaires où elle a commis des fautes, par le recours indirect à la biopsychiatrie est souvent assortie de promotions. Nos enquêtes conduites sur l'organisation policière nous ont permis d'observer que le supérieur hiérarchique va même couvrir les actes de son subordonné en transmettant aux autorités judiciaires un rapport adoptant les mêmes positions (A. Vandoren, président du Comité P au moment des faits, automne 2004).

Si à plusieurs reprises dans l'ouvrage l'auteur fait état des vastes campagne publicitaires et des méthodes de marketing que les grandes pharmaceutiques utilisent pour encourager l'achat ou la prescription de certains médicaments (voir p. 206), il n'omet pas non plus de mentionner la présence multiple de conflits d'intérêts dans l'industrie médico-pharmaceutique au cours de la promotion par les conférences, les consultations, sans compter la manipulation des médecins par les industries pharmaceutiques, etc. (p. 200 ss, voir aussi Boukris, 2013 : chap.3). Bref, les excès de l'adoption du paradigme de la biopsychiatrie, les effets nocifs encourus par la

consommation impertinente de certains médicaments (tentatives de suicides, décès, etc.) au sein d'une vaste entreprise commerciale liées aux grandes industries pharmaceutiques sont abordés sous toutes les coutures.

St-Onge parle de l'impérialisme biopsychiatrique un peu comme d'une mode mais ce n'est pas sans arguments car il décrit l'augmentation drastique des ventes de neuroleptiques au Canada (p. 35), puis les ventes gigantesques du neuroleptique Zyprexa grâce à la publicité débridée et à la fraude des pharmaceutiques (p. 34 voir aussi p. 55). L'augmentation des ventes des grandes pharmaceutiques est aussi le fait de l'augmentation des maladies répertoriées par le DSM, lequel décrète qui est malade et qui est sain d'esprit. Les troubles sont passés de 60 en 1952, année de la première édition du DSM, à environ 400 en 1994 (page 42 sur l'évolution de la psychiatrie voir Boukris, 2013 : p. 147 ss.). Cette multiplication des troubles mentaux répertoriés depuis une quarantaine d'années participe aux objectifs financiers non seulement des industries pharmaceutiques, comme le souligne l'auteur, mais aussi des fournisseurs indirects et directs de ces industries que sont les médecins-psychiatres, les experts auprès des tribunaux et les services de police, qui sont souvent en amont de la chaîne de diagnostic (nous avons ici pu obtenir les résultats d'une vaste enquête conduite dans la juridiction de Neufchâteau (Belgique) auprès de plusieurs dizaines de policiers).

L'auteur termine son constat global en faisant remarquer (p. 224) que de considérer que la dépression n'est pas le fait d'une faiblesse de caractère ou d'un trait de personnalité mais celui d'un cerveau détraqué, ou plus généralement que l'être humain est un acteur passif prisonnier de son corps et incapable d'adaptation devant les agressions extérieures arrange les pouvoirs en place

qui doivent compter sur des individus malléables, obéissants, qui n'oublient pas de prendre des médicaments même s'ils n'en ont pas besoin. Et pour y parvenir, quoi de mieux que la peur : la peur des criminels, des « étranges » aux noms imprononçables ou aux comportements bizarres, peur de ne pas être à la hauteur, peur de la mort et de la maladie. (p. 224) (voir aussi le récent ouvrage de Dr Sauveur Boukris (2013) et son allusion au personnage du Docteur Knock de Jules Romains au chapitre 1).

Il nous semble qu'il aurait été intéressant que l'auteur aille plus loin que constater que les causes des troubles mentaux ou des symptômes peuvent être diverses. Au-delà du fait de mentionner l'existence de l'école biopsychosociale, l'auteur omet de signaler que les

solutions qui impactent la biologie doivent d'abord se traiter sur le plan social, mais ne lui appartiennent pas. Les victimes, parfois exploitées jusqu'au désespoir, en sont réduites à solliciter des thérapeutes, ou des services comme la police, qui, en définitive, dans certains cas, seraient plus compétents.

Au corps du texte à proprement dit sont ajoutées deux annexes dont un lexique et une bibliographie abondante en majeure partie composée de travaux britanniques et américains. Ce faisant, Jean-Claude St-Onge, professeur de philosophie à la retraite et docteur en socio-économie, auteur de plusieurs livres sur l'industrie de la santé, donne accès aux francophones à un pan de savoir sur la régulation des pratiques médicales diffusé en anglais et dont les travaux qui en sont issus sont souvent onéreux.

Nicolas DESURMONT
Consultant en victimologie

BIBLIOGRAPHIE

BOUKRIS, S. (2013). *La fabrique de malades, Ces maladies qu'on nous invente*. Paris : Cherche midi éditeur.

CAPLAN, P. (s.d.) Vets aren't crazy, war is. Récupéré de: http://www.paulajcaplan.net/files/Vets_are_not_cr.pdf.

FOUCART, S. (2013). *La fabrique du mensonge. Comment les industriels manipulent la science et nous mettent en danger*. Paris : Denoël.